

Ville de beauchamp

#8 f t i

journal municipal d'informations — janvier — février 2020

MEILLEURS VOEUX

2020



ACTUALITÉS
LA RÉGION ATTRIBUE
900 000€ À LA VILLE



ÉDUCATION
UN NOUVEAU MARCHÉ
DE RESTAURATION



SOCIAL & SOLIDARITÉ
ATELIERS
ET PERMANENCES

ACTUALITÉS 4-7

MA VILLE

JEUNESSE 12 & 13

Restaurant scolaire :
un nouveau prestataire

La loi EGalim

PEDT : les objectifs stratégiques fixés

SOCIAL & SOLIDARITÉ 14

Permanences sociales à Nungesser

Journée mondiale
de lutte contre le cancer

Violences conjugales : les Beauchampois
au rendez-vous

ZOOM SUR 15

Le service des Atsem

INFOS PRATIQUES

SORTIR 16-17

PRATIQUE 18

TRIBUNES LIBRES 19



ÉDITORIAL



Chères Beauchampaises, Chers Beauchampois,

Durant cette période électorale, un strict devoir de réserve s'impose et cet éditorial est donc bref.

Vous allez découvrir l'actualité en images des manifestations de ces deux derniers mois. Divers sujets sont également abordés, notamment sur le PEDT (Projet Educatif Territorial), le nouveau marché de la restauration scolaire avec 50% de produits bio, la nuit de la lecture à la médiathèque et un zoom sur les Agents Territoriaux travaillant aux côtés des enseignants dans les écoles maternelles (ATSEM).

Une bonne nouvelle mérite d'être signalée. Une subvention de 900 000 €, dans le cadre de notre Contrat Aménagement Régional, nous a été octroyée par la Région Île-de-France et nous aidera à réaliser des investissements à hauteur de 2 230 000 € répondant aux besoins de notre population. Trois projets ont été sélectionnés : la création d'une maison des associations et de la jeunesse, l'extension de l'accueil de loisirs et la rénovation de la mairie.

L'année qui s'est écoulée a montré le désarroi de certains de nos concitoyens. Nous ne pouvons qu'être à l'écoute et agir pour ceux qui sont dans la détresse.

La citation de Hannah Arendt prend ici tout son sens « Agissez avec passion, mais pensez avec clarté ».

L'équipe municipale et l'ensemble du personnel vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2020.

Hôtel de ville
Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp
01 30 40 45 45

Horaires d'ouverture

—
Lundi
8 h 30-12h / 13 h 30-19h
Mardi, mercredi, jeudi
8 h 30-12h / 13 h 30-17 h 30
Vendredi
8 h 30-12h
Samedi
Sur rendez-vous

—
ville-beauchamp.fr

Françoise Nordmann

Maire de Beauchamp

Ville de
beauchamp

Beauchamp #8 - Janvier - Février 2020

Le magazine municipal d'informations de la Ville de Beauchamp. Directeur de la publication : Françoise Nordmann, Maire de Beauchamp • Directeur de la communication : Stéphanie Romain • Rédaction, Recherche iconographique : service communication • Photos : Mairie de Beauchamp, Freepik. Impression - DOUBLE CLIK - 70, avenue du Général Leclerc - 95250 Beauchamp - Tél. 01 39 60 13 89 Courriel : d.clik@wanadoo.fr - Dépôt légal : à parution. Imprimé en 4500 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.

© La reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite, à moins d'autorisation spéciale. Vente interdite.



Françoise Nordmann et Jean-Philippe Dugoin-Clément lors de la signature du Contrat d'Aménagement Régional.

LA RÉGION ATTRIBUE 900 000€ À LA VILLE

La Ville a signé en Mairie le Contrat d'Aménagement Régional le 25 novembre. À cette occasion, un chèque de 900 000 euros a été remis par la Région.

Le 25 novembre, Françoise Nordmann, Maire de Beauchamp, a signé le Contrat d'Aménagement Régional (CAR) avec Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-président de la région Île-de-France, chargé de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement. A ce titre, la commune a obtenu une subvention de 900 000 € afin d'investir dans de nouveaux équipements pour un montant de 2 230 000 € HT. Ces investissements sont également soutenus par le Conseil départemental du Val d'Oise qui, pour sa part, versera une aide d'un montant de 440 000 €.

« Dans un contexte financier contraint, nous ne pouvons qu'être reconnaissants à la Région Île-de-France de nous soutenir », a souligné Françoise Nordmann lors de la signature qui s'est déroulée en présence des élus, des services municipaux et des représentants de la Région.

TROIS PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR LA VILLE
Trois projets ont été présentés par la Ville. Il s'agit tout d'abord de la création d'une maison des associations et de la jeunesse. Avec une trentaine d'associations actives dont deux regroupant plus de

800 adhérents, la ville souhaite se doter de nouveaux locaux, certains étant aujourd'hui inadaptes et vétustes. Une partie du bâtiment accueillera l'accueil de loisirs adolescents actuellement installé dans un préfabriqué.

L'ACCUEIL DE LOISIRS REPENSÉ

Avec l'accroissement de la population dans les années à venir, la Ville a décidé de faire évoluer l'accueil de loisirs, aujourd'hui composé de nombreux bâtiments dont deux préfabriqués datant d'une quarantaine d'années. L'équipement sera donc repensé. Le projet sera conçu de manière à permettre son évolution en groupe scolaire.

Enfin, le troisième investissement prévu consiste en la réhabilitation du bâtiment de la Mairie, rénové il y a plus de trente ans et devenu très énergivore. L'objectif est triple. Il s'agit d'améliorer l'accueil du public, les conditions de travail du personnel et la performance énergétique du bâtiment principal.

Ces trois projets, sélectionnés par la Ville, devraient être lancés dans le courant de l'année 2020.



ACTUALITÉS TEMPS FORTS



Le label « Terre de jeux 2024 » vient d'être attribué à la Ville.

BEAUCHAMP « TERRE DE JEUX »

La Ville de Beauchamp fait partie des 500 premières communes de France à avoir obtenu le label « Terre de jeux 2024 », label lancé par Paris 2024 en juin 2019.

A ce titre, la commune s'engage, pendant quatre ans, à célébrer les Jeux Olympiques et Paralympiques, à son échelle, autour de trois objectifs : la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ; l'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ; et l'engagement, pour que le

projet profite au plus grand nombre. Concrètement, cela peut se traduire par exemple par la retransmission publique de jeux, l'affichage des actualités Paris 2024, l'organisation d'une épreuve sportive ou encore l'organisation de séances de sport.

UN LABEL UNIQUE DANS L'HISTOIRE

Pour la commune, c'est l'occasion de bénéficier d'outils de communication uniques, d'avoir un accès privilégié aux informations et de promouvoir son territoire autour d'un événement mondial.

LE PIJ POURSUIT SES ACTIONS AUPRÈS DES JEUNES

Le Point Information Jeunesse (PIJ) de Beauchamp poursuit son action auprès des jeunes. Après être intervenue au lycée Jacques Prévert, la responsable du PIJ ira à la rencontre des collégiens de Montesquieu les 23 et 24 janvier, puis des lycéens de l'établissement Louis Juvet à Taverny, en février. Il s'agira de sensibiliser les jeunes sur deux sujets : l'éducation aux médias et la justice des mineurs.



RÔTISSERIE LE REGUENSE

Un nouveau restaurant de spécialités portugaises a ouvert ses portes en fin d'année.

Adresse : 1, avenue Alexandre Dumas
Tél. 09 54 42 99 14

Horaires :

- du mardi au samedi, de 10h à 15h et de 18h à 22h
- dimanche de 10h à 14h (fermé le lundi)

Changement de propriétaire



BEAUCHAMP PRESSE

Changement de propriétaire à la librairie située en centre-ville.

Adresse : 6, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 72 53 77 47

Horaires :

- du lundi au samedi, de 8h à 20h
- dimanche de 8h à 15h



Plan en 3D de la future résidence qui sera située avenue de l'Égalité, face au stade municipal (© GP Architectes).

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE AVENUE DE L'ÉGALITÉ

Les travaux de construction d'une nouvelle résidence avenue de l'Égalité, face au stade municipal, débuteront en février 2020. Les bâtiments existants, entrepôts et locaux, seront démolis, les terrains dépollués, pour faire place à un nouvel ensemble de 155 logements livrables au 1^{er} semestre 2023.

Cette nouvelle résidence, portée par la SCCV les Églantiers et conçue par GP Architectes, sera constituée de deux bâtiments. L'originalité du projet réside dans l'insertion de ces derniers à la longueur de la parcelle (plus de 190 m de l'avenue de l'Égalité au complexe omnisport pour une largeur de 60 m). Ces deux constructions seront séparées par une venelle, à destination

uniquement des liaisons douces, permettant de rejoindre, en sécurité, le collège depuis le stade, et intégrant de confortables espaces verts. Cette sente desservira les halls d'accès des logements. Le gabarit des bâtiments n'excédera pas le R+3 étages. Le projet comprend 289 places de stationnement (dont 27 en surface) avec 16 emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite. Deux locaux d'activités seront également implantés. Ils permettront, à terme, d'accueillir une crèche et une autre activité en cours de programmation. Dernier élément, des containers enterrés permettront la collecte des ordures ménagères.



TRAVAUX AVENUE SALENGRO

A partir de la mi-janvier, des travaux de réfection de voirie (trottoirs, bordures et caniveaux) vont être engagés par la commune sur le tronçon démarant avenue Roger Salengro (carrefour avenue Anatole France) jusqu'à l'allée des Bruyères (carrefour avenue Hébert). Pour plus d'informations : ville-beauchamp.fr – Rubrique Travaux.



TRAVAUX AVENUES BRUYÈRES/DES TREMBLES

Suite aux travaux de remplacement des canalisations d'adduction d'eau allée des Bruyères (à partir de l'avenue Hébert) et avenue des Trembles par la société Véolia, des travaux de réfection de ces voiries (trottoirs, bordures et caniveaux) vont être engagés dans le courant du premier trimestre.



LA NUIT DE LA LECTURE

Pour la première fois, la médiathèque Joseph Kessel participe samedi 18 janvier à l'opération nationale « La Nuit de la lecture ». Lancée en 2017 à l'initiative du ministère de la Culture, cette soirée a pour objectif de fédérer le public autour du livre et de la littérature l'espace d'une soirée. Pour ce faire, les différents acteurs sont donc appelés à participer en orga-

nisant des événements, animations, lectures ou autres jeux. Pour cette 4^e édition, la Nuit de la lecture a pour thème le partage : partage de connaissances, partage de culture ou encore de lecture sous toutes ses formes entre professionnels ou entre lecteurs. A cette occasion, la médiathèque vous propose donc une soirée spéciale.

Au programme :

Hommage à Boris Vian (1920/2020) :

Lectures de ses œuvres

Initiation au Mah-jong :

Jeu de stratégie asiatique, par l'association « Objectif Mah-jong ! »

Conte « Au p'tit coitour » :

Par Karine Mazel de la Cie "Les Mots tissés"

Samedi 18 janvier, de 18h à 21h

Médiathèque Joseph Kessel
18, avenue du Général de Gaulle
Tout public
Participation sur réservation
au 01 39 60 73 97

2^E CONCOURS DE HAÏKU

A l'occasion du Mangachamp qui se déroulera les 23 et 24 mai 2020, participez au concours d'haïku organisé pour la seconde année consécutive. Genre très populaire et respecté de la littérature classique, le haïku est considéré comme le plus petit poème du monde avec ses dix-sept syllabes en trois vers (respectivement de 5, 7 et 5 syllabes).

Amateurs et néophytes, à vos plumes pour cette nouvelle édition qui sera placée sous le thème de l'été. Les lauréats seront récompensés dans le cadre de Mangachamp, le dimanche 24 mai 2020. Trois catégories sont mises en place : enfants jusqu'à 11 ans inclus, jeunes de 12 à 17 ans, adultes à partir de 18 ans.

Les envois seront acceptés jusqu'au 13 mars. Le règlement du concours est disponible sur www.ville-beauchamp.fr ou sur simple demande à haiku@ville-beauchamp.fr





ACTUALITÉS EN IMAGES

Retrouvez toutes les manifestations en images sur le site de la commune www.ville-beauchamp.fr et sur le Facebook de Beauchamp.



LUNDI 11 NOVEMBRE - COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE — À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, le conseil municipal des enfants a déposé une gerbe en hommage aux Morts pour la France.



DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE — REPAS DES AÎNÉS — Salle comble à la salle des fêtes pour le traditionnel repas des Aînés.



SAMEDI 23 NOVEMBRE - NOCES DE DIAMANT— Noces de diamant de M. et M^{me} TORRAO.



LES 7 ET 8 DÉCEMBRE — À l'occasion du Marché de Noël, l'ALB a fait une démonstration de Street Dance.



LES 7 ET 8 DÉCEMBRE — Stands et animations ont rythmé cette nouvelle édition du Marché de Noël.



SAMEDI 7 DÉCEMBRE— À l'occasion du Marché de Noël, une « rando à roulettes » en compagnie du groupe musicale de l'USEDs a été organisée au profit du Téléthon.



VENDREDI 6 DÉCEMBRE — Dans le cadre du Téléthon, une fresque a été réalisée par les enfants.



VENDREDI 6 DÉCEMBRE — Dans le cadre du Téléthon, le service des sports a organisé une course solidaire dans les écoles élémentaires Pasteur et Paul Bert.



MARDI 17 DÉCEMBRE — À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'équipe du multi-accueil a organisé un goûter pour les familles à la salle des fêtes.



ACTUALITÉS TEMPS FORTS

Retrouvez toutes les manifestations en images sur le site de la commune www.ville-beauchamp.fr et sur le Facebook de Beauchamp.



MERCREDI 18 DÉCEMBRE — JAM SESSION SPÉCIALE ENFANTS — Une Jam Session spéciale enfants a été organisée à la salle des fêtes. Les enfants ont chanté sur les célèbres chansons de Disney et de Noël.



VENDREDI 13 DÉCEMBRE — Soirée des récompenses aux associations. Certains sportifs et bénévoles méritants ont été mis à l'honneur par leur association et récompensés par la municipalité.



VENDREDI 13 DÉCEMBRE — Dans le cadre de la soirée des récompenses, les bénévoles qui participent à l'organisation des manifestations de la ville ont été mis à l'honneur.



SAMEDI 9 NOVEMBRE — A l'initiative de l'Athlétic-Club de Beauchamp (ACB), la piste d'athlétisme a été baptisée du nom de Gérard VASSEUR.



SAMEDI 14 DÉCEMBRE — Noël des enfants organisé par l'OMS.



SAMEDI 14 DÉCEMBRE — Atelier déco au Noël des enfants.



SAMEDI 23 NOVEMBRE — Concert du groupe « A Band of Women ».



DU 18 AU 24 NOVEMBRE — Atelier massage enfant-parent organisé à l'occasion de la Semaine de la parentalité.



UN NOUVEAU PRESTATAIRE

Il y a du nouveau dans les assiettes des élèves des écoles en ce début d'année. La Ville vient de renouveler son marché de restauration.



Les produits livrés au restaurant scolaire sont cuisinés sur place, la Ville bénéficiant d'une cuisine centrale avec une équipe de 11 personnes..

La Ville a renouvelé le marché de restauration scolaire, l'ancien marché arrivant à terme fin 2019. C'est la société Sodexo qui a été désignée pour une durée d'un an reconductible trois fois, soit quatre ans maximum.

50% DE PRODUITS BIO

Parmi les nouveautés de ce marché, les produits issus de l'agriculture biologique sont en nette augmentation, passant de 20 à 50%. Ils proviendront de France exclusivement.

Pour les élèves des écoles élémentaires, il est dorénavant possible de choisir chaque jour leur entrée, leur produit laitier et leur dessert, parmi deux propositions. Pour les élèves des

écoles maternelles, le repas est désormais constitué de quatre composantes afin de réduire le gaspillage alimentaire mais aussi pour permettre aux plus petits de manger plus lentement. L'équilibre alimentaire est maintenu avec une entrée, un plat, son accompagnement et un dessert ou, selon les jours, un plat, son accompagnement, un produit laitier et un dessert.

En application de la loi EGalim (voir article page 13), il est proposé chaque semaine un repas végétarien à tous les élèves. Du poisson est toujours servi une fois par semaine minimum.

Enfin, la viande est d'origine France, 70% des denrées sont issues du circuit court (un intermédiaire au maximum

entre le producteur et le consommateur) et 27% du local (producteurs situés dans un rayon de 150 km).

DES PRODUITS CUISINÉS SUR PLACE

Il s'agit d'un marché d'approvisionnement en denrée brutes et non d'un marché de fourniture de repas. Les produits sont cuisinés sur place, la Ville bénéficiant d'une cuisine centrale avec une équipe de 11 personnes. Les trois services pour les enfants des écoles élémentaires ont lieu au self du restaurant tandis que les repas des maternelles sont cuisinés par l'équipe puis livrés en liaison chaude dans les écoles.

Chaque jour, ce sont 850 repas qui sont préparés, soit près de 125 000 repas par an.



L'ESSENTIEL DE LA LOI EGALIM

Dans le cadre du nouveau marché public d'approvisionnement de denrées, la Ville s'est mise en conformité avec les obligations de la loi EGalim.

La loi Agriculture et Alimentation, dit aussi Loi EGalim, a été promulguée en novembre 2018. Elle fixe des objectifs précis, notamment en ce qui concerne la restauration, à savoir :

- Favoriser l'alimentation saine, sûre et durable ;
- Permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne ;
- Améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production.

Dans ce cadre, les collectivités ont l'obligation d'instaurer d'ici à 2022 :

- Un repas végétarien par semaine ;
- 50% de produits durables ;
- Fin de l'utilisation des bouteilles d'eau en plastique.



La loi EGalim impose à l'horizon 2020 l'introduction de 50% de produits durables dans les cantines.

PEDT : LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES FIXÉS



Suite aux concertations avec les acteurs éducatifs (voir notre journal N°7), le comité de pilotage a acté en fin d'année les objectifs stratégiques du futur Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Ainsi, quatre priorités ont été fixées :

- 1- Favoriser l'épanouissement de tous les enfants par l'accès à la culture, aux pratiques artistiques, sportives ou de loisirs ;
- 2- Encourager la participation, la citoyenneté et la responsabilisation environnementale des enfants et des jeunes ;
- 3- Renforcer l'articulation et la complémentarité des temps de l'enfant ;
- 4- Affirmer la fonction parentale et accompagner l'ensemble de la communauté éducative dans une démarche de coéducation.

Ces quatre grands principes entérinés, des temps de travail ont été organisés avec les acteurs éducatifs de la commune (directeurs d'écoles, fédérations de parents d'élèves, professionnels du secteur) pour les transformer en actions concrètes. Celles-ci seront inscrites dans le document cadre (dit PEDT), rédigé par le cabinet indépendant FORs. Le PEDT finalisé est soumis à l'approbation du conseil municipal en ce début d'année.



SOCIAL & SOLIDARITÉ NOUVEAU



Depuis le mois de septembre, des ateliers d'initiation aux échecs sont organisés au local.

ATELIERS ET PERMANENCES

Orientation vers des professionnels spécialisés, informations sur les dispositifs en vigueur et sur vos droits... Depuis début décembre, le Centre communal d'action sociale (CCAS) assure une permanence sociale chaque vendredi matin au local situé à la résidence Nungesser et Coli (bat.F). Par ailleurs, un écrivain public de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de Beauchamp y officie depuis fin 2019, le dernier mercredi du mois. Il peut venir en aide aux Beauchampois en difficulté pour accomplir des démarches quotidiennes ou rédiger des courriers ou tout autre document.

Inauguré à la fin de l'été, ce nouveau local socioculturel a vocation à accueillir des permanences et des activités. Ainsi depuis le mois de septembre, des ateliers d'initiation à la pratique du jeu d'échecs pour les enfants, les adolescents et les jeunes (de 6 à 17 ans) y sont organisés tous les mercredis. D'autres permanences ponctuelles s'y déroulent également (voir ci-dessous) et peuvent avoir lieu à la demande. Toute personne intéressée peut se rapprocher du Centre communal d'action sociale.

Rens. et informations au 01 30 40 57 87

PERMANENCES

Permanences sociales : le vendredi de 9 h à 11h30.

Ateliers d'échecs : tous les mercredis de 16h30 à 18h30.

Ecrivain public : les mercredis 29 janvier et 26 février.

ATELIERS PONCTUELS

Ateliers Parentalité (sophrologie, yoga du rire, relaxation) les 7 et 21 janvier - 4 février - 3, 17 et 31 mars - De 13 h 30 à 15 h

Activités destinées aux parents (non accompagnés de leurs enfants), sur inscription.

La salle est située au bâtiment F de la résidence de Nungesser et Coli.

LUTTE CONTRE LE CANCER



Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le cancer, le Centre communal d'action sociale organise une journée d'information sur les dépistages proposés à chaque âge de la vie. Ces dépistages ont une très grande importance dans la prévention de certains cancers. Ils permettent un diagnostic plus précoce de la tumeur et par conséquent une prise en charge médicale plus rapide. Rendez-vous à la salle Anatole France, vendredi 7 février, de 10 heures à 16 heures.

Pour toute information : 01 30 40 57 87

VIOLENCES CONJUGALES



A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le CCAS de Beauchamp a organisé une soirée théâtre-débat le 23 novembre dernier. Plus de 100 personnes ont participé à cette soirée et se sont mobilisées pour cette cause. Merci à elles.

Le Grenelle des violences conjugales qui s'est clos le 25 novembre dernier prévoit toute une série de mesures (prise en charge psychologique des agresseurs, renforcement du numéro 3919, etc.). Ce fléau, au cœur de l'actualité, nous concerne tous. Victimes, témoins, auteurs, osons lever les tabous !

Pour toute information : 01 30 40 57 87



ZOOM SUR LE SERVICE DES ATSEM



Polyvalentes, les Atsem assistent les enseignants et accompagnent les enfants au quotidien.

UN MÉTIER AUX MULTIPLES FACETTES

Atsem. Sous cet acronyme familier aux parents d'élèves et à la communauté éducative se cache un métier peu connu dont on ignore certaines facettes. L'Atsem ou Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles est un employé communal qui intervient dans les écoles maternelles. A Beauchamp, elles sont au nombre de douze, chaque classe bénéficiant d'un agent toute la journée. Employées par la Mairie, elles évoluent au côté des enseignants de l'Education nationale.

DES AGENTS POLYVALENTS

Polyvalentes, les Atsem assistent les enseignants et accompagnent les enfants dans les tâches quotidiennes et éducatives. Elles participent à l'apprentissage de leur autonomie et viennent en soutien dans toutes les activités qu'ils réalisent. Véritable repère affectif pour les plus petits, elles sont aussi en charge de la « bobologie » ou du temps de sieste. Hors temps scolaires, elles gèrent le service pendant le temps du

repas. Avant l'école, elles assurent l'accueil des enfants le matin. Après l'école et pendant les vacances scolaires, elles sont en charge de l'entretien de leur classe et du matériel.

UN MÉTIER QUI A ÉVOLUÉ

Vaste domaine que gèrent donc ces agents communaux dont le métier a fortement évolué. Depuis quelques années leur rôle clé est reconnu. Un décret du 8 mars 2018 indique pour la première fois, qu'elles appartiennent à la communauté éducative, communauté qui rassemble notamment les professionnels qui concourent aux missions de l'école. Depuis 2016, le Collectif Indépendant Atsem de France organise même une journée nationale des Atsem afin de faire connaître ce métier. Alors le premier vendredi du Printemps, date anniversaire de cette journée nationale, pensez à votre Atsem !



JANVIER

Les Savants fous

Mercredi 8 janvier

De 10h45 à 12h15, à la médiathèque

Joseph Kessel

Thème : Vision illusion !

Encadrés par un professionnel de l'animation scientifique, les enfants découvrent l'étrange monde des illusions d'optique et quelques techniques pour que leurs yeux trompent leur cerveau.

Atelier pour 12 enfants de 6 à 12 ans.

Entrée gratuite sur réservation

Tél. 01 39 60 73 97

Galette des Rois

Mercredi 8 janvier

Salles Anatole France

Par l'association Bel Automne

Tél. 06 11 74 09 27

Stage d'initiation à la broderie

Dimanche 12 janvier

Par l'association BLC

De 9h30 à 11h30, à la salle des fêtes

Tarif : 15€ - matériel compris.

Tél. 01 39 60 49 61 ou assos.blc@free.fr

La Nuit de la lecture

Samedi 18 janvier

De 18h à 21h, à la médiathèque Joseph Kessel

Voir programme page 7

Entrée gratuite sur réservation

Tél. 01 39 60 73 97

Bal country animé par Francky

Samedi 18 janvier

Par l'association BLC

De 19h à minuit, à la salle des fêtes

Tarif 10€, gratuit pour les moins de 15 ans.

Tél. 01 39 60 49 61 ou assos.blc@free.fr

Qi Gong

Samedi 18 janvier, de 14h à 17h

Par l'Amicale Laïque de Beauchamp

Prix : Beauchampois 33 € - Extérieur 40 €

Tél. 01 39 95 24 47

ou amicalelaïquebeauchamp@gmail.com

Sortie au Théâtre des Nouveautés : ELLE ET LUI, avec Isabelle Mergault et Victoria Abril

Dimanche 19 janvier

Par l'association Bel Automne

Tél. 06 11 74 09 27

Concert du Nouvel An

Dimanche 19 janvier

À 16h30, à l'Église N-D de Beauchamp

Chœurs et musiciens de l'école municipale de musique.

Entrée gratuite sur réservation

Tél. 01 34 18 33 58

Mardi Musique - Yozakura

Mardi 21 janvier

À 19h30, au centre culturel

Yozakura est un groupe franco-japonais spécialisé dans le « Minyo ». Chants de pêcheurs, de marins, de paysans, d'ouvriers...

Entrée gratuite sur réservation

Tél. 01 34 18 33 58

ou reservations@ville-beauchamp.fr

P'tits Ciné - Sahara

Mercredi 22 janvier

À 14h, à la salle des fêtes

Lassés d'être les souffre-douleurs de leur communauté, Ajar le serpent et son pote Pitt le scorpion décident de tenter leur chance dans l'oasis voisine où vit la haute bourgeoisie du désert saharien et d'y retrouver Eva, une belle femelle serpent verte dont Ajar est tombé fou amoureux.

Entrée gratuite

Tél. 01 34 18 33 58



JANVIER - FÉVRIER



Métamorphoses du Serpent blanc

Conte lyrique en six chants

Samedi 25 janvier

À 19h, à la salle des fêtes

En collaboration avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris.

La compositrice Xu Yi et la poète Laure Gauthier ont noué un dialogue dynamique entre la culture chinoise et la culture occidentale autour d'une légende : le Serpent blanc.

Tél. 01 34 18 33 58

ou reservations@ville-beauchamp.fr

Goûter-théâtre

Spectacle le bruit du silence par la

Compagnie De-ci de-là

Dimanche 26 janvier

Par l'association BLC

À 15h30, à la salle Anatole France

Tarif unique : 6€ - places limitées

Tél. 01 39 60 49 61 ou assos.blc@free.fr

Tournoi de Tarot

Mercredi 29 janvier

Salles Anatole France

Par l'association Bel Automne

Tél. 06 11 74 09 27

Atelier Chanson

Samedi 1^{er} février à 17h

Dimanche 2 février à 15h

Salles Anatole France

Par l'Atelier Chanson

Entrée : 6 euros / Placement libre.

Tél. 06 83 53 07 88 ou 06 73 02 76 07

atelierchanson95@gmail.com

Thé Dansant

Dimanche 2 février

De 14h à 18h, à la salle des fêtes

Les réservations seront en vente à partir du lundi 13 janvier ou directement sur place le dimanche 2 février.

Tarif plein : 10 €

Tél. 01 30 40 45 16

Repas annuel

Dimanche 2 février

Par l'association paroissiale et d'éducation populaire

à 12h, salle Paul Bance - Cour de l'église

Tarifs : 20 € adulte / 12 € enfant - 12 ans

Réservations au 06 02 50 42 68

Journée de lutte contre le cancer

Vendredi 7 février

De 10h à 16h, salles Anatole France

Voir page 14

Tél. 01 30 40 57 87

Des histoires pleins les placards

Samedi 8 février

De 11h à 12h, à la médiathèque Joseph Kessel

Un mélange improvisé de conte et de comédie musicale !

Entrée gratuite sur réservation

Tél. 01 39 60 73 97

Mangastage

Du 10 au 14 février de 10h30 à 14h

Par l'Amicale Laïque de Beauchamp

Création d'un journal MANGA présenté au Mangachamp 2020

Prix : Beauchampois 90 € - Extérieur 110 €

Tél. 01 39 95 24 47

ou amicalelaïquebeauchamp@gmail.com

Journée à Reims

Samedi 15 février

Par l'association Bel Automne

Visite des caves Mercier et de la cathédrale

Tél. 06 11 74 09 27

Jam Session : Les duos

Vendredi 28 février

À 20h30, à la salle polyvalente

La soirée est animée par un groupe de musiciens avec une liste de propositions de chansons autour du thème des duos.

Entrée libre.

Tél. 01 34 18 33 58

À VOS AGENDAS - Bourse aux vêtements d'été - À partir du 1^{er} avril

Par l'association des familles

Inscriptions au 01 39 60 77 38

(à partir de 18h) ou 06 15 74 83 33

ou afamillesbeauchamp@gmail.com



Prochaine Jam Session sur le thème des duos.



INFOS BON À SAVOIR

PRATIQUE

Ramassage des sapins



La Mairie met en place des points d'apports volontaires de vos sapins, du samedi 4 janvier au jeudi 9 février, sur les lieux suivants :

- Parking devant le stade municipal, avenue de l'Égalité
- Parking Roger Salengro, à côté de la crèche
- Parking Georges Clemenceau, face à la Poste.

Sacs végétaux

En période hivernale, le ramassage des déchets verts n'ayant plus lieu, la distribution des sacs est suspendue depuis le 27 novembre jusqu'au 20 mars. Le nouveau calendrier de collecte pour l'année 2020 est distribué en ce début d'année dans les boîtes aux lettres.

Élections : êtes-vous inscrit sur les listes ?

Depuis mars 2019, le site service-public.fr permet à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales d'une commune. Pour ce faire, il suffit de renseigner son identité, sa commune, son sexe et sa date de naissance dans la rubrique élections du site. Si l'électeur est bien inscrit dans cette commune, le site lui renvoie le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés

Octobre

ESSHIRI Hanane
MABROUKI Aymen
SCHIFF ZERRIFI Méliya
LORIEUX BOUNYAVET Maël

Novembre

OMOROGBE Eric
MEUNIER Maëva
LAIGLE Gaspard
DESPRES Cataleya
LE DANOIS Liam
ARTHUR Thalyna
MOHAMED Amir

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le journal de la Ville N°7
Septembre
KOVAC Anja

Ils nous ont quittés

Octobre

HUMBERT Stéphanie (43 ans)
COULIBALY Séga (69 ans)
TOUALBIA Milinda (29 ans)

Novembre

PEREZ AMOEDO Leonardo (96 ans)
ARNAUD Jean (57 ans)
NEVEU Georges (85 ans)
BOURGINE Pierre (75 ans)

Ils se sont dit oui

Octobre

M. GAY Stève & Mme LORIGNE Maude
M. SEIGNÉ Pascal & Mme STROCK Sandra

Novembre

NOCES DE DIAMANT
M. & Mme TORRAO



TRIBUNES LIBRES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

AGIR ENSEMBLE POUR BEAUCHAMP

En raison de la période préélectorale, le groupe de la majorité municipale cesse la diffusion de ses tribunes.

Les 24 élus d'Agir Ensemble pour Beauchamp
www.agirensemblepourbeauchamp.fr
01 85 11 06 53 / contact@agirensemblepourbeauchamp.fr

BEAUCHAMP À VOTRE IMAGE

Aménagement du stade : Stop à la désinformation de la majorité !

Nous avons toujours veillé à ce que les informations transmises aux Beauchampois soient le reflet de la réalité. Nous confirmons donc le coût des travaux. Les montants fournis par Mme la Maire suite à notre question orale au Conseil municipal (CM) du 26/09 sont : montant total du marché : 1 307 516 € HT soit 1 569 019 € TTC, subventions obtenues (hors celles des fédérations, maxi 45 000 €) : 514 507 €. Donc, le coût net des travaux était bien de 793 009 € HT. La TVA n'étant récupérable que dans **2 ans**, le **montant réel pour les Beauchampois** est : **1 054 512 € TTC.**

Ouverts mais vigilants pour les finances de la ville

Nous écoutons les explications de la majorité, quand elle sait nous en donner, mais ce n'est pas pour cela que nous sommes convaincus. Comment accepter que la majorité, dans la Décision Modificative du 26/09, fasse voter 20 000 € pour les illuminations de Noël et que quinze jours plus tard elle annonce 6 000€ dans sa tribune libre. Quelle différence ! De même, que dire sur l'aménagement du parking du 155 chaussée Jules César, pour lequel la majorité avait oublié les 100 000 € inscrits au Budget Primitif ! Vous comprenez notre inquiétude.

Y-a-t-il un pilote dans l'avion ?

- Concernant un sinistre du 23 septembre 2018, les auteurs de l'incendie ont été condamnés, mais la constitution de partie civile de la mairie de Beauchamp a été déclarée irrecevable dans la mesure où elle n'a pas produit la délibération autorisant le maire à ester en justice. Lors du CM du 21/11, nous avons fait part de notre surprise et nous avons pu constater en pleine séance que Mme la maire ne se souvenait pas de ce dossier et qu'elle n'avait pas compris avoir cette délégation depuis le début de son mandat.
- Depuis notre alerte en juin 2018, la majorité n'a toujours pas traité le problème de la construction illicite de 2

abris de jardin. Elle dialogue. Elle fait un procès-verbal qu'elle n'envoie pas au tribunal. De nouveau, elle dialogue. Quelle est donc sa capacité à faire respecter un PLU ? Même face à des simples particuliers... alors face à des promoteurs immobiliers, le pire est à craindre....

Le Père Noël est passé par là !

Les trottoirs du chemin de Saint Prix, côté Beauchamp, ne devaient pas être refaits... Curieusement, certains Beauchampois ont eu la bonne surprise de voir qu'ils bénéficiaient d'une réfection devant leur porte voire même d'un aménagement routier pour entrer dans un petit lotissement...

C'est l'heure des cadeaux ?!

Tous nos meilleurs vœux pour 2020.

Pour vous et avec vous
F. Occis, I. Merlay, V. Aveline, A. Carrel, G. Brechoteau
www.beauchampavotreimage.fr
06 86 92 44 01
beauchampavotreimage@laposte.net

—
Les textes des Tribunes d'expression, rédigés par les membres des différents groupes du Conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

La Nuit de la Lecture



**Médiathèque
Joseph Kessel**
18, av. du Général de Gaulle

18 janvier
de 18h à 21h

T. 01 39 60 73 97

Ville de
beauchamp



ville-beauchamp.fr